

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 875 Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KABBAJ AZEDDINE

Date de naissance : 01 - 01 - 1942

Adresse : 11, rue des Bourreux, 0853 casablanca

Tél. : 0661310214 Total des frais engagés : 616,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 01, 02, 2023

Nom et prénom du malade : KABBAJ Naima Née Benmou Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Pneumopathie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 01/02/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01.02.23	92	1	253,00) les	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE ABOUDABI 9.Rue des Bouvreuils Oasis Casablanca Tél: 0522 99 64 10	01 - 02 - 23	366,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESSES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur KABBAJ Ghita Ep. SEBTI
Gynécologue Obstétricienne

Diplômée de la Faculté de médecine
de Casablanca
Ancien médecin interne
au CHU Ibn Rochd



الدكتورة قباج غيثة زوجة السبتي
طبيبة اختصاصية في أمراض النساء والتوليد

خريجية كلية الطب بالدار البيضاء
طبيبة داخلية سابقا

بالمركز الاستشفائي الجامعي ابن رشد

Casablanca le 01/02/173 الدار البيضاء في

Nom et Prénom : 7^{me} Benmali Ep Kabbaj Naâma

$\frac{89.00 \times 3}{- Vibra 200 \text{ cp}}$ 1 cp x 2 kg x 12 js

S.V

$\frac{49.60 \times 2}{- Dure forte 100.000}$ 1amp 115 j. x 3 mois

S.V

366,20 2175

PHARMACIE ABOUDABI
9, Rue des Bouvreuils Oasis
Casablanca
Tél: 0522 99 64 10

DR. KABBAG
Gynécologue
Obstétricienne

إقامة بيتنس بلازا، رقم 400 شارع الزرقطوني (إتجاه مسجد الحسن الثاني) الطابق الثاني رقم 14 - الدار البيضاء
Business Plaza, N° 400 Bd. Zerkouni (Direction Mosquée Hassan II) 2^{eme} étage, N° 14 - Casablanca
البريد الإلكتروني : kabbaj_ghita2008@yahoo.fr
Tél. : 05 22 47 16 89



Vibramycine® 100 mg
Vibra® 200 mg
 Comprimé sécable
 Doxycycline monohydrate

NOTICE

Information destinée aux patients

Lisez attentivement la notice d'emballage avant de prendre le médicament.

Ce médicament vous a été remis sur ordonnance médicale. Ne le remettez donc pas à d'autres personnes, même si elles semblent présenter les mêmes symptômes que vous. En effet, ce médicament pourrait nuire à leur santé. Conservez cette emballage pour pouvoir la relire plus tard si nécessaire.

Qu'est-ce que Vibramycine/Vibra et quand en prendre? Vibramycine/Vibra est un antibiotique du groupe qui agit contre des agents pathogènes, de provoquent des infections.

Vibramycine/Vibra est utilisé pour le traitement que :

- les infections des voies respiratoires
- les infections du nez, de la gorge et des oreilles ou oto-rhino-laryngologiques)
- les infections des voies urinaires
- les infections des organes génitaux
- les infections de la peau et des tissus mous
- les infections gastro-intestinales
- les infections obstétricales et gynécologiques
- les infections de la bouche (infections buccales)
- les infections des yeux (infections oculaires)
- certaines infections transmises par les tiques

Vibramycine/Vibra est indiqué pour la prévention des infections suivantes :

- diarrhée des voyageurs
- paludisme dans certaines régions du globe.

Vibramycine/Vibra ne peut être pris que sur prescription médicale. **De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement ?**

N'oubliez pas que ce médicament vous a été prescrit par votre médecin en traitement de la maladie dont vous souffrez actuellement. Il ne doit pas être utilisé pour soigner d'autres infections ou d'autres personnes.

L'antibiotique que contient Vibramycine/Vibra n'est pas efficace contre tous les micro-organismes à l'origine de maladies infectieuses. La prise d'un antibiotique mal choisi ou mal dosé peut entraîner des complications. Ne l'utilisez par conséquent pas de votre propre initiative pour traiter d'autres maladies ou d'autres personnes. En cas de nouvelle infection ultérieure, vous ne devez pas non plus utiliser Vibramycine/Vibra sans une nouvelle prescription médicale.

Quand Vibramycine/Vibra ne doit-il pas être utilisé ?

Vous ne devez pas prendre Vibramycine/Vibra si vous êtes allergique au principe actif Vibramycine/Vibra, la doxycycline, à un autre composant du médicament ou à d'autres antibiotiques de la famille des tétracyclines. Prévenez votre médecin si vous avez déjà connu des effets secondaires avec des antibiotiques ou si vous n'avez pas bien supporté un traitement antérieur par Vibramycine/Vibra.

Une hypersensibilité se manifeste notamment par une dyspnée, une difficulté à respirer (asthme), des problèmes de circulation, des tuméfactions, des enflures ou un gonflement de la peau (par ex. urticaire) et des muqueuses, des démangeaisons ou des éruptions cutanées.

Vibramycine/Vibra ne doit pas être pris en cas de maladies hépatiques graves.

Quelles sont les précautions à observer lors de l'utilisation de Vibramycine/Vibra ?

L'administration de tétracyclines à des femmes enceintes de plus de quatre mois (au cours de la deuxième moitié de la grossesse), à des petits enfants et à des enfants de moins de 12 ans, peut entraîner une coloration (jaune-gris-brun) permanente des dents ou une formation imprévisible de l'email dentaire (hypoplasie de l'email). Ces patientes et patients ne prennent donc Vibramycine/Vibra que si le médecin l'ordonne expressément.

Si vous souffrez d'une affection hépatique, vous ne devriez prendre Vibramycine/Vibra que si votre médecin vous l'a prescrit expressément et si vous restez sous strict contrôle médical.

En cas d'apparition d'une réaction de la peau (telle qu'une éruption cutanée ou des démangeaisons), vous devez arrêter de

Vibra® 200 mg

8 comprimés sécables



6 118000 250449

LOT N°: FT 4923

UT.AV:

93 24 P.P.V 89 00

Ceci est également variable pour le charbon actif et les médicaments à base de colestyramine. C'est pourquoi il faudra prendre Vibramycine/Vibra soit 2 heures avant, soit 4 heures après la prise de ces préparations.

Combinasions d'antibiotiques : la prise d'un autre antibiotique en plus de Vibramycine/Vibra ne devra se faire que si le médecin le prescrit expressément.

Si vous prenez un anticoagulant (médicament pour liquéfier le sang), un antidiabétique oral (médicament pour abaisser la glycémie, c'est à dire le taux de sucre dans le sang), un médicament pour réduire la fréquence des crises d'épilepsie (un anti-convulsivant), un somnifère ou un contraceptif oral («pilule contraceptive»), vous devez en informer votre médecin. Si vous prenez un contraceptif oral («pilule contraceptive»), notez que son efficacité peut être réduite pendant un traitement par des antibiotiques. Votre médecin ou votre pharmacien peut alors vous conseiller d'autres méthodes de contraception.

Informez votre médecin si vous devez prochainement subir une anesthésie. En effet, l'utilisation simultanée d'un anesthésiant particulier (le méthoxyflurane) peut entraîner une lésion rénale fatale.

Ne consommez pas d'alcool pendant un traitement par Vibramycine/Vibra.

L'utilisation concomitante de doxycycline et de ciclosporine A peut augmenter l'effet toxique de l'immunosuppresseur (la ciclosporine A).

L'utilisation concomitante de théophylline et de tétracyclines peut augmenter le risque d'effets indésirables au niveau du système gastro-intestinal.

L'utilisation de tétracyclines, y compris la doxycycline, peut entraîner une augmentation bénigne de la pression à l'intérieur de la boîte crânienne qui est normalement réversible. On a toutefois rapporté des cas de céphalée permanente survenus suite à une augmentation de la pression à l'intérieur de la boîte crânienne sous traitement avec des tétracyclines, y compris la doxycycline. Contactez votre médecin dans les plus brefs délais si vous constatez l'apparition de troubles de la vue au cours du traitement. Il est établi que l'isotétrinoïne, un principe actif utilisé dans le traitement de l'acné, peut elle aussi entraîner, dans de rares cas, une augmentation bénigne de la pression à l'intérieur de la boîte crânienne; il convient donc d'éviter toute utilisation concomitante d'isotétrinoïne et de doxycycline.

La concentration de méthotrexate peut être augmentée par l'administration simultanée de méthotrexate et de doxycycline. Si vous contrôlez vous-même votre taux de sucre dans les urines (glycosurie), veuillez en informer votre médecin.

Ce médicament peut affecter les réactions, l'aptitude à la conduite automobile et la capacité à utiliser des outils ou des machines. Veuillez informer votre médecin ou votre pharmacien si vous souffrez d'une autre maladie (comme p. ex. une maladie du foie)

- vous êtes allergique
- vous prenez déjà d'autres médicaments ou en utilisez déjà en

évidemment votre
 ts ultraviolets, car
 t d'hypersensibili-
 ou aux rayons
 cutanées, vous
 le médecin
 d'un ulcère
 comprimés
 valer avec



Vibramycine® 100 mg
Vibra® 200 mg
 Comprimé sécable
 Doxycycline monohydrate

NOTICE

Information destinée aux patients

Lisez attentivement la notice d'emballage avant de prendre le médicament.

Ce médicament vous a été remis sur ordonnance médicale. Ne le remettez donc pas à d'autres personnes, même si elles semblent présenter les mêmes symptômes que vous. En effet, ce médicament pourrait nuire à leur santé. Conservez cette emballage pour pouvoir la relire plus tard si nécessaire.

Qu'est-ce que Vibramycine/Vibra et quand en prendre? Vibramycine/Vibra est un antibiotique du groupe qui agit contre des agents pathogènes, de provoquent des infections.

Vibramycine/Vibra est utilisé pour le traitement que :

- les infections des voies respiratoires
- les infections du nez, de la gorge et des oreilles ou oto-rhino-laryngologiques)
- les infections des voies urinaires
- les infections des organes génitaux
- les infections de la peau et des tissus mous
- les infections gastro-intestinales
- les infections obstétricales et gynécologiques
- les infections de la bouche (infections buccales)
- les infections des yeux (infections oculaires)
- certaines infections transmises par les tiques

Vibramycine/Vibra est indiqué pour la prévention des infections suivantes :

- diarrhée des voyageurs
- paludisme dans certaines régions du globe.

Vibramycine/Vibra ne peut être pris que sur prescription médicale. **De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement ?**

N'oubliez pas que ce médicament vous a été prescrit par votre médecin en traitement de la maladie dont vous souffrez actuellement. Il ne doit pas être utilisé pour soigner d'autres infections ou d'autres personnes.

L'antibiotique que contient Vibramycine/Vibra n'est pas efficace contre tous les micro-organismes à l'origine de maladies infectieuses. La prise d'un antibiotique mal choisi ou mal dosé peut entraîner des complications. Ne l'utilisez par conséquent pas de votre propre initiative pour traiter d'autres maladies ou d'autres personnes. En cas de nouvelle infection ultérieure, vous ne devez pas non plus utiliser Vibramycine/Vibra sans une nouvelle prescription médicale.

Quand Vibramycine/Vibra ne doit-il pas être utilisé ?

Vous ne devez pas prendre Vibramycine/Vibra si vous êtes allergique au principe actif Vibramycine/Vibra, la doxycycline, à un autre composant du médicament ou à d'autres antibiotiques de la famille des tétracyclines. Prévenez votre médecin si vous avez déjà connu des effets secondaires avec des antibiotiques ou si vous n'avez pas bien supporté un traitement antérieur par Vibramycine/Vibra.

Une hypersensibilité se manifeste notamment par une dyspnée, une difficulté à respirer (asthme), des problèmes de circulation, des tuméfactions, des enflures ou un gonflement de la peau (par ex. urticaire) et des muqueuses, des démangeaisons ou des éruptions cutanées.

Vibramycine/Vibra ne doit pas être pris en cas de maladies hépatiques graves.

Quelles sont les précautions à observer lors de l'utilisation de Vibramycine/Vibra ?

L'administration de tétracyclines à des femmes enceintes de plus de quatre mois (au cours de la deuxième moitié de la grossesse), à des petits enfants et à des enfants de moins de 12 ans, peut entraîner une coloration (jaune-gris-brun) permanente des dents ou une formation imprévisible de l'email dentaire (hypoplasie de l'email). Ces patientes et patients ne prennent donc Vibramycine/Vibra que si le médecin l'ordonne expressément.

Si vous souffrez d'une affection hépatique, vous ne devriez prendre Vibramycine/Vibra que si votre médecin vous l'a prescrit expressément et si vous restez sous strict contrôle médical.

En cas d'apparition d'une réaction de la peau (telle qu'une éruption cutanée ou des démangeaisons), vous devez arrêter de

Vibra® 200 mg

8 comprimés sécables



6 118000 250449

LOT N°: FT 4923

UT.AV:

93 24 P.P.V 89 00

Ceci est également variable pour le charbon actif et les médicaments à base de colestyramine. C'est pourquoi il faudra prendre Vibramycine/Vibra soit 2 heures avant, soit 4 heures après la prise de ces préparations.

Combinasions d'antibiotiques : la prise d'un autre antibiotique en plus de Vibramycine/Vibra ne devra se faire que si le médecin le prescrit expressément.

Si vous prenez un anticoagulant (médicament pour liquéfier le sang), un antidiabétique oral (médicament pour abaisser la glycémie, c'est à dire le taux de sucre dans le sang), un médicament pour réduire la fréquence des crises d'épilepsie (un anti-convulsivant), un somnifère ou un contraceptif oral («pilule contraceptive»), vous devez en informer votre médecin. Si vous prenez un contraceptif oral («pilule contraceptive»), notez que son efficacité peut être réduite pendant un traitement par des antibiotiques. Votre médecin ou votre pharmacien peut alors vous conseiller d'autres méthodes de contraception.

Informez votre médecin si vous devez prochainement subir une anesthésie. En effet, l'utilisation simultanée d'un anesthésiant particulier (le méthoxyflurane) peut entraîner une lésion rénale fatale.

Ne consommez pas d'alcool pendant un traitement par Vibramycine/Vibra.

L'utilisation concomitante de doxycycline et de ciclosporine A peut augmenter l'effet toxique de l'immunosuppresseur (la ciclosporine A).

L'utilisation concomitante de théophylline et de tétracyclines peut augmenter le risque d'effets indésirables au niveau du système gastro-intestinal.

L'utilisation de tétracyclines, y compris la doxycycline, peut entraîner une augmentation bénigne de la pression à l'intérieur de la boîte crânienne qui est normalement réversible. On a toutefois rapporté des cas de céphalée permanente survenus suite à une augmentation de la pression à l'intérieur de la boîte crânienne sous traitement avec des tétracyclines, y compris la doxycycline. Contactez votre médecin dans les plus brefs délais si vous constatez l'apparition de troubles de la vue au cours du traitement. Il est établi que l'isotétrinoïne, un principe actif utilisé dans le traitement de l'acné, peut elle aussi entraîner, dans de rares cas, une augmentation bénigne de la pression à l'intérieur de la boîte crânienne; il convient donc d'éviter toute utilisation concomitante d'isotétrinoïne et de doxycycline.

La concentration de méthotrexate peut être augmentée par l'administration simultanée de méthotrexate et de doxycycline.

Si vous contrôlez vous-même votre taux de sucre dans les urines (glycosurie), veuillez en informer votre médecin.

Ce médicament peut affecter les réactions, l'aptitude à la conduite automobile et la capacité à utiliser des outils ou des machines.

Veuillez informer votre médecin ou votre pharmacien si vous souffrez d'une autre maladie (comme p. ex. une maladie du foie)

- vous êtes allergique
- vous prenez déjà d'autres médicaments ou en utilisez déjà en

- Vous devrez-vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.
- Vous devrez-vous adresser à votre pharmacien si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.
- Informez votre pharmacien de vos symptômes et de la date de votre dernière prise de médicament.
- Si vous ressentez des symptômes indésirables, prenez-en à votre médecin ou à votre pharmacien ou si vous remarquez un effet indésirable non désiré.
- Si vous ressentez des symptômes indésirables, prenez-en à votre pharmacien ou à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour toute question ou information.
- Contactez votre pharmacien si vous pourrez avoir besoin de la reprise de votre médicament.
- Contactez votre pharmacien si vous ressentez des symptômes indésirables ou si vous avez des réactions allergiques au médicament.

PPV: 49,60 DH
LOT: 22J05
EXP: 10/2025

Notice : Information de l'utilisat^{eur}
D-CURE forte 100.000 U
soluti^{on} buvable en ampoule, b^e
Chloracalcif^{erol} (Vitamine D₃)

118001 320103

120x420-1 NNE. Belgique.

1

- Vous devrez-vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous sentez moins bien.
- Si vous ressentez des états indésirables, parlez-en à votre pharmacien ou à votre médecin ou si vous remarquez un effet indésirable non déclaré dans les notices.
- Adressessez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Adressessez cette notice à votre pharmacien pour toute question de la partie.
- Vous pourrez avoir besoin de la relier.

PPV: 49, 60 DH
LOT: 22J05
EXP: 10/2025

Notice :
Informatiun de l'utilisatru
D-CURE FORTE 100.000 U
solution buvable en ampoule, bo
Cholecalciférol (Vitaminne D)

118001 320103

120x420-1
MCC2
NNE. Belgique. 6